



Dominique Labauvie, Maëlle Labussière, Jeff Ladouceur, Suzanne Lafont, Denis Laget, Jacques René Lagrange, LALAN, Bernard Lallemand, Bertrand Lamarche, Fabrice Langlade, Annika Larsson et Augustin Maurs, Bo Christian Larsson, Elad Lassry, Micha Laury, Bertrand Lavier, Christopher Le Brun, Jean Le Gac, Marc Le Mené, Marie-Hélène Le Ny, Cécile Le Talec, Guillaume Leblon, Mark Leckey, Seulgi Lee, Frédéric Lefever, Marie Legros, Pierre Leguillon, Mathieu Lehanneur, Jochen Lempert, Jean Leppien, Rainier Lericolais, Eugène Leroy, Elodie Lesourd, Natacha Lesueur, Agnès Lévy, Christian Lhopital, Arto Lindsay, Tony Long, Mireille Loup, Ken Lum, Marie Lund, Guy de Lussigny, Mark Luyten.

Œuvres de la collection du frac île-de-france

frac île-de-france, le château / Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier

22 septembre 2018 – 10 février 2019

Commissaire de l'exposition : Xavier Franceschi

Le frac île-de-france organise au Château de Rentilly ainsi que dans la Salle des Trophées (Parc Culturel de Rentilly – Michel Chartier) une exposition à partir de sa collection – présentée du 22 septembre 2018 au 10 février 2019 – relevant intrinsèquement du plus pur des hasards : un tirage au sort, ouvert à tous via un plugin sur le site internet du frac, a été organisé du 25 mai au 10 juin 2018 pour choisir une lettre de l'alphabet, lettre déterminant le choix des artistes exposés. La lettre « gagnante » est le « L » : tous les artistes présents dans la collection du frac dont le nom commence par « L » font donc partie de l'exposition et toutes leurs œuvres sont systématiquement présentées*.

Tout en constituant une véritable première, le projet s'inscrit dans une logique de travail avec la collection favorisant l'expérimentation – tout en respectant les œuvres et les artistes dont il est question –, notamment par une approche à la fois ludique et conceptuelle.

À l'image d'expositions organisées par le passé, que ce soit au Plateau ou au Château, tout comme dans la lignée d'expositions historiques – des surréalistes, de Fluxus aux propositions plus récentes de Bertrand Lavier ou de Bob Nickas –, il s'agit ici de définir une règle au préalable – un protocole – et de s'y tenir de façon rigoureuse, voire drastique.

Ainsi, là où en général se détermine en premier lieu le véritable parti pris d'une exposition – en l'occurrence la sélection des œuvres –, se met en place un principe prédéterminé ne laissant aucune place à un choix d'ordre subjectif.

D'un autre point de vue, il s'agit de quelque chose de véritablement arbitraire – la définition de la règle en question – qui régit en grande partie la suite des opérations...

Au-delà de ce paradoxe apparent, l'exposition et ce parti pris permettent la présentation et la confrontation d'œuvres sous un jour totalement inédit.

Détachées de toute thématique préexistante ou prédominante, elles se présentent de fait en une parfaite autonomie. Et c'est là le véritable but du jeu : donner à voir les œuvres de la collection pour ce qu'elles sont, sans pré-supposé ni parti pris, dans toute leur intégrité.

* En dehors de celles nécessitant de trop fortes restaurations ou de celles, en dépôt, dont le déplacement s'avère trop complexe.

Crédit photo : Le château de Rentilly © Bona-Lemercier/Alexis Bertrand/Xavier Veilhan (ADAGP, Paris, 2018) Photo Martin Argyroglo / Montage Margaux Simonetti

—
frac île-de-france, le château / Parc culturel de Rentilly – Michel Chartier
Domaine de Rentilly, 1 rue de l'Etang, 77600 Bussy-Saint-Martin
fraciledefrance.com / parcculturelrentilly.fr

Mer. & Sam. 14h30- 17h30
Dim. 10h30 – 13h, 14h30 – 17h30
Entrée libre